

Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde Service de la Délégation à la Mer et au Littoral

Arcachon, le 26 décembre 2022 AVIS AUX NAVIGATEURS DU BASSIN D'ARCACHON N° 29-2022

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que le remorquage de conduites de dragage et de la drague DRAGON s'effectueront :

- -entre le port du Teich et la balise J5,
- -entre la balise J5 et le port d'Arcachon,
- -entre le port d'Arcachon et le port de la Hume.
- -entre la vasière face aux prés salés Est de la Teste et le port de la Hume.

Ces remorquages nécessitent l'intervention du remorqueur « SIBA II ». Chaque extrémité des conduites sera matérialisée par une bouée cylindrique blanche.

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés de la présence de canalisations de dragage (morceaux de 60m de long) à moitié coulée autour de la balise J5. Les canalisations seront matérialisées par des bouées blanches et encadrées par des croix de Saint-André.

du 21 décembre 2022 au 30 janvier 2023

Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximités des conduites.

Par délégation,

Le Chef de Division Espace Littoral et Maritime

Adjoint à la Cheffé de Service

Let. C

5 quai du Capitaine Allègre – BP 80142 33311 ARCACHON CEDEX

Tél: 05 54 69 21 00 www.gironde.gouv.fr